

Octobre 1961 : retour sur une « répression sanglante »

Le 17 octobre 1961, à l'appel du Front de libération nationale algérien (FLN), des milliers d'Algériens manifestent dans les rues de Paris contre le couvre-feu qui **leur** est imposé. En pleine guerre d'Algérie, le pouvoir incarné par le ministre de l'Intérieur, Roger Frey, et le préfet de Police de Paris, Maurice Papon, donne l'ordre aux policiers d'empêcher les rassemblements. La manifestation est brutalement réprimée. Des manifestants sont interpellés, battus ou jetés dans la Seine. Selon les sources et les parties prenantes, entre 30 et 200 personnes sont mortes.

La France est alors engagée depuis sept ans dans la guerre en Algérie. À l'époque, on parle des « événements » d'Alger pour évoquer le conflit, mais il s'est bel et bien exporté en métropole. Depuis la fin des années 1950, le FLN mène des attentats contre les policiers français. À Paris, la tension monte entre les Nord-Africains et la police. Passages à tabac et sévices se multiplient, conduisant parfois à des morts. Le couvre-feu décrété le 5 octobre 1961 uniquement pour les Algériens finit d'attiser les braises.

La version officielle parle de trois morts et de 64 blessés durant la manifestation. Le FLN évoque 200 victimes parmi les 20.000 à 40.000 Algériens venus défilé dans Paris, selon les sources. En période de guerre, le drame n'a cependant pas donné suite à une véritable enquête. Il faudra attendre les années 1980 et 1990 pour que les historiens et les associations se penchent à nouveau sur octobre 1961.

À l'occasion du procès de Maurice Papon, en 1997, la ministre de la Culture et de la Communication, Catherine Trautmann, annonce l'ouverture des archives officielles sur la manifestation d'octobre 1961.

Sylvain Chatelain ; Le Figaro
19.10.2012

Questions :

I. Compréhension :

1. L'auteur de ce texte est un :

- a. Politicien
- b. Journaliste
- c. Témoin
- d. Militaire français

Recopiez la bonne réponse

2. Quel est le thème abordé dans ce texte ?
3. Pourquoi les algériens sont-ils sortis dans la rue le 17 octobre 1961 ?
4. Relevez dans le texte quatre (04) mots ou expressions appartenant au champ lexical de « répression ».
5. La manifestation est **brutalement** réprimée. » Le mot souligné veut dire :
 - a) Violamment
 - b) Doucement
 - c) Soudainement

Recopiez la bonne réponse

6. A qui renvoie le pronom souligné dans le (1§) ?
7. A quelle période renvoie l'expression « à l'époque » (2§) dans le texte ?
8. Classez les expressions suivantes dans le tableau ci-dessous : **Contre le couvre-feu / répression des manifestations / des morts/ crimes contre l'humanité.**

Algériens	Français

9. L'auteur est présent dans le (1§). Relevez un mot qui montre son implication ?
10. **Transformez en phrase nominale** les deux phrases suivantes :
 - a- Des milliers d'Algériens manifestent dans les rues.
 - b- Catherine Trautmann, annonce l'ouverture des archives officielles
11. Pourquoi l'emploi du présent de l'indicatif dans le texte ? (**Réponse précise**)
12. Quelle est la visée communicative de l'auteur ?

Bon courage